

<p>Compte rendu de la sixième réunion du Comité Consultatif Régional / CCR du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo Brazzaville – 30 et 31 octobre 2008</p>

Table des matières

1. Introduction	2
2. Cérémonie d'ouverture	2
3. Avancement du rapport sur l'« Etat des Forêts 2008 »	3
4. Exploitation forestière industrielle et gestion durable des forêts.....	4
5. Initiatives multilatérales et internationales de financement en lien avec la conservation et la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.....	5
6. Appuis à la COMIFAC et aux partenaires sous-régionaux.....	7
6.1 Points saillants des réunions du Conseil des Ministres en septembre et octobre 2008	8
6.2 Programme d'appui des Etats-Unis à la COMIFAC.....	9
6.3 Programme d'appui du Bureau Franco-Allemand (BFA) au SE/COMIFAC.....	10
6.4 Activités du PFBC dans le cadre des conventions majeures sur les forêts et l'environnement – appui et rôle groupes de travail COMIFAC.....	12
6.4.1 Convention sur la Diversité Biologique (CDB)	12
6.4.2 Convention sur les Changements Climatiques	13
6.4.3 Convention cadre de Lutte contre la Désertification	14
6.4.4 Autres programmes d'appui à la COMIFAC	14
7. Gouvernance forestière en Afrique Centrale.....	15
7.1 Dialogue avec les opérateurs asiatiques du secteur forestier pendant et après la réunion de Mai 2008 à Libreville	15
7.2 Appui à la certification des concessions forestières de production	16
7.3 Point sur les négociations des Accords de Partenariat Volontaire (APV) avec l'Union Européenne	17
8. Etat d'avancement de l'évaluation du plan d'opérations du plan de convergence (POPC) de la COMIFAC.....	17
9. Calendrier de travail de la Facilitation du PFBC (2008 – 2009).....	18
9.1 Renforcement institutionnel du SE et des institutions partenaires	18
9.2 Renforcement institutionnel du PFBC	18
9.3 Renforcement de la gouvernance forestière et des conditions cadre	18
9.4 Conventions internationales majeures et processus REDD.....	19
9.5 Mécanismes financiers novateurs	19
9.6 Prochaine réunion du CCR et plénière.....	19
10. Présentation de la nouvelle stratégie de communication du PFBC et la nouvelle configuration du Site web du PFBC.....	19
11. Conclusions de la réunion du CCR	20

1. Introduction

La sixième réunion du Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo s'est tenue à Brazzaville les 30 et 31 mars 2008, sous la présidence de M. Hans SCHIPULLE, Facilitateur du PFBC et en présence, à la cérémonie d'ouverture officielle le 31 octobre 2008, de Mr Henri Djombo, Ministre de l'Economie Forestière du Congo, pays hôte de cette réunion et de Mme Yvonne Mboissona, Ministre des Eaux et Forêts, Chasse, Pêche et Environnement de la République Centrafricaine, Présidente en exercice de la COMIFAC.

Les participants ont également eu le grand plaisir d'accueillir, le 30 octobre 2008, Madame Wangari Maathai, Prix Nobel de la Paix et Ambassadrice Honoraire des Forêts du Bassin du Congo, qui s'est félicitée des progrès enregistrés dans le domaine de la conservation et de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo depuis le 2^e Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale tenu à Brazzaville en 2005. Après avoir rappelé la hauteur actuelle des Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo qui est de 210 millions de dollars, elle a tenu à en remercier les Britanniques et les Norvégiens qui en sont les contributeurs et en a appelé les Etats Africains pour qu'ils fassent de même. Les forêts du Bassin du Congo, a-t-elle dit pour terminer, ont un rôle important à jouer dans le changement climatique, autant continuer à les maintenir debout à travers les opérations de conservation et d'aménagement durable.

Ont pris part à la réunion de Brazzaville 72 personnes représentant les membres du PFBC et les groupes d'acteurs ci-après : BAD, COMIFAC, WWF, ADIE, UNESCO, USA/CARPE, OFAC/FORAF, Allemagne, France, Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, UICN, Banque Mondiale, Réseau des Parlementaires d'Afrique Centrale (REPAR), Réseau des Populations Locales et Autochtones d'Afrique Centrale (REPALEAC), RDC, Union Européenne, AWF, RCA, ICRAF, FAO, FEM, RAPAC (Réseau des Aires Protégées en Afrique Centrale), WCS, Cameroun, SNV, WCS, OCFSA, Belgique, Congo, PNUE, Mécanisme Mondial, CIRAD, Groupes de travail de la COMIFAC (GT/BAC, GT/Climat, GT/LCD). La liste de présence est donnée en annexe 1.

Comme celle de Bangui en mars 2008, la réunion de Brazzaville était principalement une réunion d'information, de communication et d'échanges entre partenaires. Mais les participants ont eu également à mener des réflexions sur certains aspects du développement forestier tels que la définition de la place à donner à l'exploitation forestière industrielle dans la gestion forestière durable, la certification des concessions, les systèmes de suivi et la promotion d'un commerce des bois légaux contrôlé à travers les accords de partenariat volontaire entre les pays de la région et l'Union Européenne.

L'ordre du jour de la sixième réunion du CCR est donné en annexe 2 du présent compte rendu.

2. Cérémonie d'ouverture

En raison de la tenue à Brazzaville du 6^{ème} Forum Mondial du Développement Durable, la cérémonie d'ouverture officielle de la réunion du CCR s'est déroulée au deuxième jour.

Dans son mot introductif, M. **Hans Schipulle** a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion de Brazzaville et s'est réjoui de la présence à ces assises de l'Honorable **Wangari Maathai**, Ambassadrice Honoraire pour les Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo et les Ministres **Yvonne Mboissona** et **Henri Djombo**. Il en a profité pour rappeler que les dix pays membres de la COMIFAC, sont également membres à part entière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo et qu'à ce titre, leurs représentants n'ont pas besoin d'invitation particulière pour assister aux réunions du PFBC. Pour M. Schipulle, la fréquence régulière des rencontres dans le cadre du PFBC est un signe palpable de la vitalité du PFBC dans un Bassin du Congo qui bouge, les événements actuels Brazzaville en constituant les preuves les plus patentes. Après avoir relevé la nécessité pour la COMIFAC de disposer des moyens techniques et financiers à la hauteur des tâches qui lui reviennent, Mr Schipulle a salué les pays d'Afrique Centrale qui ont déjà rendu opérationnel le mécanisme de financement autonome appelé à couvrir les frais de fonctionnement de ses

structures d'exécution. Il a également salué l'adhésion de nouveaux partenaires et le bon climat actuel de collaboration qui existe entre les pays du Bassin du Congo et les partenaires. Il a pour terminer, rassuré le nouveau Président en exercice et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de la disponibilité des partenaires à les accompagner dans la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé.

Pour M. **Henri Djombo**, Ministre de l'Economie Forestière du Congo qui a pris la parole après M. Schipulle, la sous-région d'Afrique Centrale devrait tirer des leçons du Forum Mondial du Développement Durable qui se déroule à Brazzaville et dont les décisions, les résolutions et les recommandations auront une influence certaine sur ses actions futures dans le cadre de la COMIFAC. Il a ensuite relevé que la réunion du CCR de la COMIFAC se tient après la réunion du Conseil extraordinaire des Ministres de la COMIFAC qui a remis les pendules à l'heure notamment en mettant à la tête du Secrétariat Exécutif une nouvelle équipe. Pour lui, le problème fondamental du Plan de convergence de la COMIFAC qui devrait par ailleurs tenir davantage compte des besoins de nouveaux pays adhérents, est celui du financement, dont la hauteur annoncée en 2005 est déjà dépassée. Il faudrait pour y faire face, que les contributions des Etats soient effectives, que les apports des partenaires soient plus substantiels et que le Fonds pour le Bassin du Congo soit mis en place. Toutes les actions entreprises ces derniers jours projettent une image forte du Bassin du Congo qui est enclin à devenir un modèle pour les autres régions. Mais afin que ce modèle soit sain, il importe que tous les acteurs se mettent résolument ensemble.

Dans son discours, S.E. Madame **Yvonne Mboissona**, Ministre des Eaux, Forêts, Chasse, Pêche et Environnement de la République Centrafricaine, Présidente en exercice de la COMIFAC, a estimé que la présence massive des partenaires membres ou non du PFBC à cette réunion, témoigne de l'intérêt accordé aux problèmes de conservation et de gestion durable des forêts du Bassin du Congo, En décidant d'harmoniser leurs politiques forestières et d'accorder une grande importance à la bonne gouvernance dans ce secteur, les pays de l'espace COMIFAC ont administré la preuve de leur pleine conscience de la nécessité de conserver, de gérer et d'utiliser de manière durable leurs potentialités forestières et fauniques pour le bien être socio économique de leurs populations. Madame Mboissona a aussi exhorté d'autres partenaires à intégrer le PFBC, afin de contribuer à sortir l'Afrique Centrale de la sphère de la pauvreté et aider les forêts du Bassin du Congo à contribuer à réduire les effets pervers du changement climatique. Les pays d'Afrique Centrale devront pour cela chercher également à identifier et développer des projets qui pourront s'intégrer dans le processus REDD. Elle espère, pour terminer que la qualité et la pertinence des propositions qui découleront de cette réunion du CCR pourront davantage paver la route vers la réalisation des objectifs du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Les discours intégraux de Mme Mboissona et de Mr Schipulle sont donnés en annexe 3.

3. Avancement du rapport sur l'« Etat des Forêts 2008 »

M. **Richard Eba'a Atyi** du Projet FORAF, qui présentait ce point, a rappelé les résultats attendus de ce projet (l'état des lieux ou base de données sur les forêts d'Afrique Centrale, le système de suivi de l'environnement naturel et socio-économique, la mise en place d'un mécanisme régional d'observatoire -OFAC), les indicateurs de ces résultats avec trois thèmes de suivi (couvert forestier, exploitation forestière et conservation et valorisation de la biodiversité) et trois niveaux à considérer (niveau régional, niveau national et niveau des sites de gestion) dans ce travail d'élaboration du rapport sur l'état des forêts 2008,

La collecte des données a été lancée dans les six pays de la sous-région à partir de mai 2008 avec le renvoi par ces pays des fiches de collecte de données complétées et validées. La rédaction des chapitres sur la synthèse régionale et la synthèse par pays et la rédaction des chapitres transversaux (paiement Services environnementaux, services eau, biodiversité, institutionnel et carbone, stock et variation de carbone, bois-énergie) ont été finalisées. La rédaction du chapitre sur les paysages PFBC a également été achevée. Les commentaires du Comité de relecture seront validés le 18-20 novembre 2008 à Kinshasa. En marge de cet atelier de validation, sera organisé le 21 novembre 2008 un

Comité de Pilotage de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), avec pour objectifs d'élaborer les stratégies, priorités et indicateurs pour l'Observatoire et faire des recommandations en vue de son institutionnalisation.

D'une manière générale la version du rapport sur l'état des forêts 2008 se distingue de la version 2006 par deux innovations:

- la rédaction des chapitres dits transversaux par des experts consultants, portant notamment sur le changement climatique, la connaissance des stocks de carbone et l'importance du bois comme source d'énergie en Afrique Centrale,
- le suivi de l'évolution de la gestion durable au niveau des sites pilotes sur le site Internet du FORAF.

Le coût total des travaux sur l'état des forêts 2008, y inclus l'atelier de validation, est estimé à 270 000 Euros, alors que les contributions financières annoncées et confirmées s'élèvent à 275 000 Euros et proviendraient de : MAE-France (15 000 €), GTZ (85 000 €), CCR (140 000 €), USAID (10 000 €), FORAF (5 000 €), ECOFAC (20 000 €).

Après validation du rapport, le calendrier de sa finalisation et de sa publication se présente ainsi qu'il suit : Finalisation du rapport (décembre 2008), mise en page (janvier 2009), traduction français-anglais-espagnol (février 2009), impression en français et anglais (mars 2009), dissémination (mars 2009).

Les discussions qui ont suivi l'exposé ont porté sur :

- **Les relations de travail entre le FORAF, l'ADIE et le Groupe de travail/Climat de la COMIFAC.** Pour les participants, l'ADIE (Agence Intergouvernementale de l'Information Environnementale) renforcée aura certainement un rôle important à jouer dans la pérennisation des résultats du Projet FORAF et à ce titre, elle devrait être associée aux travaux sur l'état des forêts, son mandat actuel lui permettant déjà de couvrir tout ce qui a trait à l'environnement, y compris l'environnement vert.

Après avoir noté qu'il n'existait pas encore de relations formalisées entre le Groupe de travail/Climat et le Projet FORAF, les participants ont recommandé aux Points focaux de la Convention sur le changement climatique de profiter pleinement du choix du FORAF d'orienter des chapitres transversaux vers des sujets relatifs au changement climatique pour mieux documenter leur argumentation dans les négociations actuelles sur le climat.

- **La fiabilité de certaines données sur les produits forestiers.** Mr Eba'a Atyi a évoqué les difficultés méthodologiques pour pouvoir obtenir des données valides et fiables alors qu'une grande partie de l'économie forestière est constituée par le secteur informel, par définition difficile à cerner. Les participants ont ainsi reconnu la nécessité des études pilotes avec utilisation des méthodologies simples pour la collecte des données sur le secteur informel, les PFNL, le bois de feu et la viande de brousse. Il a été rappelé à ce sujet des études pilotes menées au Cameroun, au Gabon, en RDC et au Congo et qui permettront d'obtenir des chiffres fiables sur ces sujets.

Les participants ont apprécié l'intérêt manifesté par le représentant de l'UNESCO à participer financièrement à l'édition 2008 du rapport sur l'état des forêts, l'offre faite par les représentants de l'USAID/CARPE (Landscapes) et de l'UNESCO (MAB & GRASP) de mettre à la disposition du FORAF leurs banques de données, leur capacité de traduction et leur expertise technique concernant les indicateurs sur la faune, ce qui permettra de rendre encore plus crédible le rapport sur l'état des forêts du Bassin du Congo au niveau international.

- **La dégradation forestière et la désertification.** Il a été demandé au Projet FORAF de prendre en compte dans le rapport sur l'état des forêts 2008 les phénomènes de dégradation et de désertification en lien avec le changement climatique

4. Exploitation forestière industrielle et gestion durable des forêts

Il ressort de l'exposé liminaire fait à ce sujet par Samuel Makon, Facilitateur Délégué du PFBC, que la gestion durable des forêts est sous-tendue par les opérations d'aménagement forestier dont fait partie l'exploitation industrielle du bois. Cet aménagement durable des

forêts, auquel se sont fermement engagés les pays de la sous-région, est un processus qui vise des objectifs de gestion, relatifs à l'obtention continue de produits et de services forestiers souhaités, sans engendrer d'impacts sociaux et environnementaux inacceptables, ni diminuer les valeurs inhérentes et le potentiel d'utilité future de ces forêts. Il revient aux opérateurs économiques du secteur bois de mettre en place un système d'exploitation industrielle planifié, qui respecte les normes forestières et environnementales établies par les lois en vigueur dans le pays concerné et les exigences du marché international du bois et ce, dans l'application stricte des référentiels éprouvés de certification de la gestion durable des forêts tropicales. Parmi ces référentiels, on peut citer le FSC (Forest Stewardship Council), qui a établi pour cela des principes et critères compatibles avec ceux de l'OIBT et permet de certifier qu'une forêt est exploitée de manière exemplaire. A ce jour, près de 3,5 millions d'hectares de concessions forestières sont certifiées FSC dans le Bassin du Congo et ce chiffre pourrait atteindre 10 millions en 2012.

Cependant, le débat public concernant les effets économiques, sociaux et écologiques de l'exploitation forestière industrielle dans les écosystèmes tropicaux, continue à faire l'objet de controverses, révélant des positions pour le moins contradictoires : continuation exploitation forestière sur la base de plans d'aménagement et selon des méthodes forestières éprouvées et plus adaptées aux conditions socio-écologiques ou arrêt total de l'exploitation et de l'utilisation des bois tropicaux à des fins industrielles avec transformation des concessions de production en concessions de conservation. La RDC, pays de l'espace COMIFAC, est actuellement en bute à ces positions contradictoires après décision du Gouvernement de procéder à la conversion de près de 30 % d'anciens titres forestiers en contrats de concession forestière.

Le PFBC cherche ainsi à intensifier le dialogue parmi les partenaires du PFBC, afin de sortir de l'impasse prévisible au niveau du débat international sur les forêts. Il se propose pour cela d'appuyer l'organisation d'une réunion de concertation à Kinshasa pour en débattre et laquelle seront conviés tous les acteurs du secteur forestier y compris les ONG nationales et internationales environnementalistes. L'avis du CCR a donc été sollicité sur l'opportunité d'une telle rencontre, et sur l'orientation et le contenu qu'il conviendrait de lui donner.

Si tous les participants sont d'accord pour un dialogue transparent au sujet de l'exploitation forestière industrielle dans la gestion durable des forêts, dialogue à être organisé dans le cadre du PFBC, beaucoup ont demandé d'éviter « la grande messe » et opté pour une réunion restreinte qui leur semble de nature à être plus efficace. La problématique ne concernant pas uniquement la RDC, la Facilitation du PFBC propose à associer tous les acteurs (administration, secteur privé, ONG, collectivités et populations locales) pour structurer un tel dialogue. Tous les participants étant d'avis qu'une telle réunion demande une bonne préparation, la Facilitation du PFBC a indiqué attendre les contributions des uns et des autres pour en définir une meilleure approche et de pouvoir contribuer à son succès.

5. Initiatives multilatérales et internationales de financement en lien avec la conservation et la gestion durable des forêts du Bassin du Congo

L'exposé liminaire sur des initiatives de financement en cours fait par M. Herbert Christ, Coordonnateur de la Facilitation allemande du PFBC, a été précédé par l'intervention de Mme Wangari Maathai, qui a donné un bref aperçu de la situation du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo dont elle est Co-présidente du Conseil de Direction. En remerciant les gouvernements britannique et norvégien pour leurs engagements pour alimenter le Fonds, elle a rappelé ses efforts qu'elle déploie pour solliciter des contributions additionnelles d'autres donateurs et espère qu'ils porteront également des fruits. Nonobstant tous ces engagements internationaux, elle a souligné l'importance pour l'Afrique Centrale de mettre également en œuvre le mécanisme de financement autonome de la COMIFAC, ce qui administrerait la preuve de l'engagement ferme des Etats de la sous-région à assurer un fonctionnement efficace de leurs institutions, et augmenterait la crédibilité de la COMIFAC vis-à-vis de ses partenaires.

M. Herbert Christ, a ensuite procédé à la comparaison des sources de financement existantes (APD bilatérale et internationale) avec les différentes initiatives de financement en cours ou en préparation. Cette comparaison indique qu'une augmentation réelle de l'Aide Publique au Développement (APD) pour les forêts au niveau international a eu lieu depuis l'an 2000 et qu'un nombre important de nouvelles sources de financement se trouve actuellement en cours de préparation ou de mise en place. Deux nouvelles initiatives émanant de la Banque mondiale et visant la réduction des émissions de carbone forestier sont ainsi à relever; il s'agit de :

(1) Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier (Forest Carbon Partnership Facility – FCPF) avec son mécanisme de préparation (Readiness Fund - RF). Le FCPF est destiné à appuyer les efforts déployés par les pays en développement pour la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) en valorisant les forêts sur pied. Les dossiers de certains pays de la COMIFAC (le Cameroun, la RDC, le Gabon et finalement le Congo, sous réserve de fonds disponibles) ont déjà été acceptés au mécanisme de préparation et seront maintenant éligibles au financement par la BM. Ce fonds de préparation est destiné à leur permettre d'élaborer des stratégies nationales de réduction des émissions de carbone liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. D'autres pays (RCA, Guinée équatoriale) n'ont pas encore été admis.

2) Fonds d'investissements climatiques (FIC, en anglais: Climate Investment Funds – CIF), qui regroupent un Fonds pour les technologies propres (Clean Technology Fund) et un Fonds stratégique pour le climat (Strategic Climate Fund – SCF). Ce dernier comprendra entre autres un programme thématique d'un milliard d'USD, réservés aux projets pour la gestion durable des forêts. Une autre initiative internationale en voie de mise en place est le programme REDD des Nations unies (UN REDD), une collaboration entre PNUD, PNUE, FAO, visant le développement des capacités nationales pour l'application des approches REDD. Ce programme sera mis en œuvre en étroite collaboration avec le FCPF.

Concernant des initiatives visant directement le Bassin du Congo, il faut signaler en premier lieu le **Fonds pour les forêts du Bassin du Congo (FFBC/CBFF)** dont a parlé Alex Forbes qui en est le Coordinateur Intérimaire. Après s'être appesanti sur le caractère intérimaire de son mandat qui prévoit l'appui au transfert des fonctions du secrétariat par intérim exercé par la DFID au secrétariat permanent logé à la BAD qui était par ailleurs représentée au CCR par M. Abdoulaye Dagamaïssa, Task Manager pour le FFBC, M. Alex Forbes a donné un aperçu de l'état de mise en place des structures et du début des opérations du FFBC. Le Conseil de Direction du FFBC s'est déjà réuni deux fois et tiendra sa prochaine réunion en février 2009 dans un pays du Bassin du Congo ; le secrétariat par intérim est en place et a déjà procédé le 1 août 2008 au premier appel aux notes conceptuelles des projets à financer. Sur 186 notes conceptuelles reçues, 94 ont été retenues et les soumissionnaires ont été invités à fournir des propositions détaillées qui seront évaluées au début de l'année 2009. Parmi les critères de sélection des projets figurent en premier lieu les aspects de synergie avec les axes 2, 6 et 9 du "Plan de Convergence" de la COMIFAC ; mais il y a aussi les éléments innovateurs et transformationnels du projet.

Questionné sur le choix des axes, M. Forbes a confirmé que ces axes étaient retenus comme prioritaires dans un premier temps, mais que cela n'exclurait pas que d'autres axes puissent être ajoutés à cette liste dans le futur et en fonction des moyens financiers disponibles. Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le Facilitateur du PFBC sont par ailleurs membres ex-officio (non-votant) du Conseil de Direction et pourront à tout moment faire valoir ces arguments dans les discussions.

Répondant aux préoccupations des participants qu'il y avait dans ce premier lot, des demandes reçues et retenues provenant davantage des ONG internationales et des projets en RDC, les représentants du FFBC ont exprimé leur engagement à améliorer la communication afin de s'assurer que les informations puissent atteindre tous les candidats potentiels, l'aménagement du bureau à la BAD devant certainement renforcer davantage les tuyaux de communication. De plus, le temps de délai pour répondre au 2^{ème} appel aux

projets qui sera lancé en avril 2009 sera plus long et donnera l'occasion aux projets recalés la première fois d'être représentés, mais toujours accompagnés des notes conceptuelles rédigées dans une des langues officielle de la BAD, même si cela devait encore causer des difficultés à certaines ONGs.

En complément à la présentation synthétique sur des initiatives de financement faite par Herbert Christ, Jean-Marc Sinnassamy du Secrétariat du FEM a apporté certains détails sur le **Programme de gestion durable des Forêts du Bassin du Congo du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)**. qui est le principal mécanisme financier officiel pour les conventions internationales de Rio. Depuis 1991 le FEM a ainsi financé plus de 2200 projets pour une valeur totale de plus de 8,1 milliards de dollars US, développés par les agences du FEM comme la Banque Mondiale, le PNUD, la FAO, etc. Le FEM n'est pas un instrument nouveau et plusieurs projets actuellement en cours d'exécution dans le Bassin du Congo ont bénéficié de ses financements. Plusieurs nouveaux projets, faisant partie d'un nouveau programme stratégique d'appui à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo ont également été identifiés et seront soumis à l'approbation du Conseil FEM en novembre 2008. Deux éléments ont guidé la préparation de ce nouveau programme: 1) l'importance globale des forêts du Bassin du Congo dans l'équilibre climatique global; 2) la sous-représentation des projets de la sous-région dans le cadre du cycle actuel du FEM 4. Une feuille de route pour établir le programme fut établie lors d'une réunion au Gabon en février 2008, avec une participation de haut niveau des 6 pays représentés chacun par un ministre, une présence active des agences partenaires du FEM (Banque Mondiale, PNUD & PNUE), des partenaires au développement et des ONG. Cette réunion a en outre adopté une feuille de route avec comme objectifs de présenter un programme au Conseil du FEM en novembre 2008. Cela permettra d'obtenir des fonds de préparation des projets dès fin 2008 (500 000 \$ USA). Les premiers projets pourront être mis en œuvre dans le Bassin du Congo dès fin 2009 et courant 2010 pour les projets plus complexes.

Il faut noter que le nouveau programme du FEM ne concerne que 6 pays sur les 10 de la COMIFAC. Ce choix était fait à partir d'une étude préparée pour le Tropical Forest Account du FEM, qui a sélectionné les 17 pays prioritaires des trois grands Bassins forestiers mondiaux sur la base de critères de superficie et de représentativité des forêts à l'échelle nationale. Les autres pays peuvent utiliser leur allocation en matière de changement climatique ou de biodiversité pour monter des projets sur les mêmes orientations que le programme.

M. Cléto Ndiikumagenge de l'UICN a ensuite présenté au nom de la BAD, à la satisfaction de la COMIFAC, le programme de conservation de la biodiversité autour des 5 paysages dans le Bassin du Congo dont l'UICN a facilité la préparation.

Questionné sur le rôle de la COMIFAC dans la mise en œuvre de ce nouveau programme, le représentant du FEM considère que la COMIFAC devrait continuer à jouer son rôle de coordination pour les activités régionales telles que le projet REDD ou celui sur les mécanismes de financement durable des aires protégées. On peut tout de même noter que sur intervention personnelle de la Présidente du FEM, Monique Barbut, un projet spécifique de renforcement des capacités institutionnelles de la COMIFAC a été ajouté au programme.

6. Appuis à la COMIFAC et aux partenaires sous-régionaux

Cette séance était entièrement consacrée aux programmes d'appui stratégiques, axés sur les paysages (USAID/CARPE), le Secrétariat de la COMIFAC (Bureau d'Appui Franco-Allemand), les groupes de travail COMIFAC et à la réforme de la CEFDHAC.

6.1 Points saillants des réunions du Conseil des Ministres en septembre et octobre 2008

En introduction et pour planter le décor, Martin Tadoum, le nouveau Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, a fait une synthèse des principales décisions des deux dernières sessions du Conseil des Ministres (Bangui et Brazzaville),

(1) Décisions de Bangui

Réunis en session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC le 11 septembre 2008 à Bangui (République Centrafricaine), les Ministres ont pris les principales décisions ci-après :

- Adoption d'un nouvel organigramme où ressortent en plus des cadres statutaires, des postes suivants: 01 chargé de programme, 02 assistants techniques, 01 juriste/fiscaliste, 01 chargé de communication et documentation, 01 comptable, 03 experts spécialistes des conventions et d'un personnel d'appui
- Libération des postes des cadres statutaires du Secrétariat Exécutif et appel aux pays membres qui le désirent pour présenter des candidats à ces postes
- Mandat donné à la Présidente en exercice de la COMIFAC de se concerter avec les autorités de la CEEAC afin de mettre en place un mode opératoire sécurisé relatif à la mise à disposition et à la gestion des ressources affectées à la COMIFAC et à ses institutions partenaires; ceci dans le cadre des financements autonomes
- Adoption des documents statutaires de la CEFDHAC réformée notamment les statuts, le règlement intérieur, le dispositif organisationnel et le projet de convention de collaboration COMIFAC-CEFDHAC
- Adoption du Programme d'actions sous-régional de lutte contre la dégradation des terres et la désertification en Afrique Centrale (PASR-LCD)
- Instruction donnée au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de procéder à une évaluation de la situation dans les pays membres en vue de proposer des mesures d'amélioration de la gestion des redevances forestières affectées aux populations locales
- Instruction donnée au Secrétariat Exécutif de veiller à la pérennité de l'OFAC, notamment par l'acquisition d'une station de captage des images satellitaires par pays
- Instruction donnée au Secrétariat Exécutif de prévoir dans le règlement intérieur, une disposition portant sur la tenue annuelle d'une session extraordinaire du Conseil des Ministres
- Approbation du principe de l'organisation à Kinshasa d'un 3ème Sommet des Chefs d'Etat en 2009 pour célébrer le 10ème anniversaire de la Déclaration de Yaoundé

(2) Décisions de Brazzaville

Réunis en session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC les 26 et 27 octobre 2008 à Brazzaville (République du Congo), les Ministres ont pris les principales décisions ci-après :

- Adoption des différents textes suivants : Règlement intérieur et Statut du personnel du Secrétariat Exécutif, Feuille de route pour le processus d'harmonisation des politiques forestières, Directives sous-régionales sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) d'origine végétale en Afrique Centrale, plan d'action biennal 2009-2010, budget prévisionnel 2009-2010 du Secrétariat Exécutif (option 2 dont le montant d'élève à 1, 407 milliard de francs CFA)
- Adoption et signature de l'Accord sous-régional sur le contrôle forestier en Afrique Centrale
- Appréciation des réalisations du Secrétariat Exécutif pendant les deux dernières années et engagement à tout mettre en œuvre pour d'une part, apurer les arriérés de contributions et d'autre part, de s'acquitter régulièrement de cette obligation aux fins de soutenir la COMIFAC dans son fonctionnement
- Décision après consultation d'une structure spécialisée des nominations suivantes :
 - Secrétaire Exécutif : M. Raymond MBITIKON

- Secrétaire Exécutif Adjoint-Coordonnateur Technique : M. Martin TADOUM
- Directeur Administratif et Financier : M. Etienne MASUMBUKO

Les participants ont unanimement salué ces importantes décisions prises par le Conseil des Ministres et qui sont de nature à donner à la COMIFAC une plus grande crédibilité internationale. Il s'agit notamment de la désignation de l'équipe dirigeante du Secrétariat exécutif sur la base des recommandations d'un Cabinet spécialisé, de l'apurement des arriérés de contribution et de la volonté exprimée de doter désormais la COMIFAC et ses institutions sous-régionales partenaires des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement.

6.2 Programme d'appui des Etats-Unis à la COMIFAC

Dans son propos liminaire, M. Daniel A. Reifsnyder, Délégué du Secrétaire d'État Adjoint a rappelé ce qu'a dit l'ancien Secrétaire d'État Colin Powell lors du lancement du PFBC à Johannesburg en marge du Sommet mondial sur le développement durable, à savoir que: « La menace contre nos forêts ne présente nulle part plus d'urgence qu'en Afrique, et surtout en Afrique centrale. ». Reconnaisant ainsi l'extraordinaire diversité biologique et l'importance du Bassin du Congo, les Etats-Unis ont investi plus de 100 millions de dollars pour la réalisation du Plan de Convergence et l'aide aux pays d'Afrique Centrale dans la gestion durable des forêts, la lutte contre la pauvreté et une bonne gouvernance. En choisissant d'être flexible et en laissant le leadership aux Etats, le PFBC a récolté du succès dans ses actions et a suscité de l'intérêt auprès des partenaires au développement dont le nombre et les contributions au développement forestier du Bassin du Congo ne cessent d'augmenter. Selon le Fonds pour l'environnement mondial, plus de 20 nouveaux mécanismes de financement ont été créés l'an dernier, mettant à disposition un total de 670 millions de dollars E.U. pour le seul Bassin du Congo.

Pour M. Reifsnyder, cette prolifération des financements nécessite une bonne coordination entre tous les partenaires, qui doivent comprendre les missions et les priorités des uns et des autres, afin d'éviter la duplication et renforcer la valeur de chaque contribution. C'est le rôle que devra continuer à jouer le PFBC dont la souplesse et une excellente communication constituent les gages de succès, et dans ce travail, le PFBC pourra toujours compter sur la contribution des Etats Unis.

La présentation de John Flynn qui a suivi la déclaration liminaire de M. Reifsnyder, s'est appuyée sur les résultats déjà enregistrés de l'approche « paysage » appliquée par le programme USAID/CARPE et l'importance d'un macro-zonage. A l'heure actuelle (2008), les zones où s'applique l'approche « paysage » totalise une superficie de 82 351 955 ha. Sur cette superficie, la gestion améliorée des paysages s'applique sur 53 910 172 ha. Sur cette superficie, l'occupation des terres a la répartition ci-après:

- Aires protégées : 17 880 079 ha
- Forêts à usage des communautés : 21 040 366 ha
- Zones d'exploitation des ressources forestières : 14 986 727 ha

Des informations cartographiées concernant des changements dans la couverture forestière du Bassin du Congo sont disponibles sur Internet et un regroupement des données sur la biodiversité est également actuellement en cours. L'aspect suivi/contrôle des ressources forestières et la confection des ATLAS ont déjà coûté près de 20 millions de dollars des E.U

En réaction à cet exposé qui a révélé la disponibilité au niveau du CARPE de beaucoup de données suffisamment avancées sur les ressources forestières et la biodiversité, les participants ont émis le vœu de voir i) le Groupe de travail/CCC s'en inspirer dans le cadre des négociations en cours à l'UNFCCC sur le rôle des forêts dans le changement climatique, ii) le FORAF travailler en synergie avec le CARPE afin de pouvoir enrichir davantage les données sur l'état des forêts.

Les participants ont également souhaité que des liens entre le GT/CCC et les différents groupements possédant une expertise technique soient renforcés pour créer des synergies et profiter des travaux effectués au sein du partenariat. Le SE/COMIFAC devrait à ce titre

servir comme intermédiaire. Les négociateurs dans le cadre de l'UNFCCC ont ainsi été invités à assister à l'atelier de validation du rapport sur l'Etat des Forêts 2008.

6.3 Programme d'appui du Bureau Franco-Allemand (BFA) au SE/COMIFAC

Ce point a été présenté par Christophe Besacier (Coopération française) et Claus Michael Falkenberg (Coopération allemande). Depuis 2005, les appuis du BFA et de la FAO au SE/COMIFAC ont été planifiés annuellement en accord avec le Secrétariat Exécutif et en concordance avec les axes ci-après choisis de commun accord: (1) Planification et S&E ; (2) Communication et information ; (3) Concertation et dialogue national, régional et international ; (4) Coordination et mise en œuvre du PC ; (5) Conseil des Ministres ;

M. Christophe Besacier a indiqué que les activités du Bureau Franco-allemand d'appui à la COMIFAC se font suivant une programmation commune. Après cette programmation à laquelle prend normalement part le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, la partie française signe une convention d'exécution avec le Secrétariat Exécutif pour le financement des activités proprement dites de la COMIFAC, le financement du Secrétariat Exécutif revenant aux Etats d'Afrique Centrale. Les activités en cours concernent :

- Continuation de l'édition du Bulletin d'information de la COMIFAC (COMIFAC News)
- Finalisation de l'étude sur la stratégie de communication de la COMIFAC
- Appui au Secrétaire Exécutif pour la coordination des activités de la COMIFAC
- Appuis aux activités relatives à :
 - Harmonisation des politiques (analyse comparée des codes forestiers)
 - Définition des normes d'aménagement forestier
 - Etude sur le dispositif permanent de suivi des aménagements
 - Organisation et fonctionnement des Groupes de travail liés aux Grandes conventions CDB, CCC, LCD
 - Etude prospective sur le processus REDD
 - Inventaire des émissions des gaz à effet de serres

Beaucoup de ces activités sont cofinancées avec la coopération allemande. La partie française est cependant en train de restructurer sa programmation. Pour l'instant, la programmation par convention avec la COMIFAC prévoyait un appui direct de 500 000 € par an. Pour 2008-2009 le mode de financement sera révisé (en se basant sur les résultats de l'audit jugés généralement satisfaisants). Ainsi pour 2008-2009, un budget de 340 000 € a été dégagé pour financer les activités d'appui à la COMIFAC. Une planification plus détaillée sera faite avec la nouvelle équipe du Secrétariat Exécutif. Ce programme couvrira les axes communication COMIFAC, appui au renforcement des capacités du SE, appui à l'harmonisation des politiques et appui aux Groupes de travail de grandes conventions

Pour M. Falkenberg, en plus des appuis planifiés annuellement au niveau du SE/COMIFAC en accord avec le Secrétariat Exécutif dans le cadre du BFA, le programme de la facilitation allemande intègre des appuis régionaux et bilatéraux de la coopération allemande. Ce programme est structuré en 4 axes: (1) renforcement institutions ; (2) gouvernance forestière ; (3) mise en œuvre du PC ; (4) mécanisme de financements

La synthèse de ces deux approches de planification se présente ainsi qu'il suit pour les actions prévues par la coopération allemande :

(1) Appui institutionnel au SE COMIFAC

- Planification annuelle (PTA)
- Stratégie de communication, PROMOTE 2008
- S&E plan de convergence et replanification 2009 - 2011; état des forêts 2008, étude prospective 2050
- Appui coordinations nationales, GT COMIFAC (équipement, réunions, plateforme électronique de communication)
- Réforme et renforcement des institutions COMIFAC (CEFDHAC : conventions

UICN et WRI ; OCFSA/ADIE)

- Promotion du mécanisme de financement autonome ; gestion financière ; audit

(2) Appui à la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC

- Gouvernance forestière (GT (A)FLEG(T), formations, rapport sur la gouvernance, appuis à la certification, processus FLEGT)
- Mise en œuvre des conventions :
 - GT BAC (appui à la négociation, APA, implication des peuples autochtones)
 - GT CCC (appui à la négociation, projets pilotes MDP/REDD)
 - GT CCD (élaboration et mise en œuvre du PASR/LCD)
 - GT FNUF (appui à la négociation)
- Formations (aménagistes)
- Appuis thématiques
 - PFNL
 - Directives sur les placettes permanentes de suivi de la végétation
 - Parc transfrontaliers TNS et B-S.O.
 - Etude comparative sur la législation forestière
- Microprojets
 - ENEF Gabon
 - Plan d'aménagement et de gestion S.-O.
 - Burundi, RCA

(3) Appui à la Présidence de la COMIFAC et au Conseil des Ministres

Sont prévues, plusieurs actions encore non spécifiées

En termes budgétaires, les Perspectives pour 2009 se présentent ainsi qu'il suit pour la Coopération allemande :

- Appui à la COMIFAC 4 Millions. €
- Projet pilote REDD Cameroun – Bolivie (KFW/GTZ) 1,5 Millions. €
- Scenarios de changements climatiques (BMU/GTZ) 1,5 Millions. € (en phase de planification)
- Appui à la certification (KFW) 10 Millions. € (en phase de planification)
- Formation continue RIFFEAC (InWent) 1 Millions. € (en phase de planification)

Questionnés sur les appuis spécifiquement prévus au volet formation couvert par RIFFEAC, les représentants du BFA ont répondu que la composante « formation forestière » a toujours été considérée comme prioritaire dans les politiques d'appui de tous les partenaires. Le représentant de la FAO, parlant au nom du RIFFEAC, confirme qu'en dehors des mesures citées, le BFA en collaboration avec des institutions de formation forestière en Allemagne, va appuyer l'organisation d'un 2^{ème} atelier de concertation pour l'appui à la formation le 1 décembre à Douala où les questions relatives à la politique de formation seront au centre des débats. Il invite aussi les autres partenaires à renforcer davantage leurs activités relatives à la formation, notamment avec le RIFFEAC. En réponse à cette sollicitation, la Commission Européenne évoque son appui au niveau national (RDC) et la mise en œuvre d'un Master Forêt en collaboration avec le CIFOR, la FAO et l'Université de Bruxelles (20 Millions €). La Commission ne veut pas mettre en cause l'importance structurelle du RIFFEAC mais elle veut s'assurer que les premiers bénéficiaires institutionnels (les écoles) profitent d'un soutien centralisé. Il est aussi évident que la formation universitaire ne touche qu'une petite partie de toutes les parties impliquées dans la gestion des ressources forestières, et que le renforcement des capacités des groupes marginalisés (autochtones)

pourrait aussi passer par les programmes « scientifiques ». Un appel a ainsi été fait aux autres partenaires pour le renforcement des structures de formation dans les pays de l'espace COMIFAC.

M. Besacier a pour terminer indiqué qu'en complétant des efforts des partenaires dans l'appui apporté au SE COMIFAC, le Cameroun a décidé de dégager du contrat de désendettement et de développement (**C2D**) un budget de 300 millions FCFA pour l'aménagement de nouveaux Bureaux destinés à accueillir les services du SE/COMIFAC. Les représentants des pays de la COMIFAC ont exprimé leur satisfaction pour ces appuis apportés par le BFA et ont promis d'en faire cas auprès de Ministres en charge des forêts de leurs pays respectifs.

5.3 Réformes CEFDHAC

Madame Leticia Pina Cortez, Conseiller Technique au BFA d'appui à la COMIFAC, a présenté ce volet spécifique du programme du BFA, développé en collaboration avec le WRI et l'UICN. Un processus de réforme participatif, entamé en 2005 était nécessaire pour i) résoudre les problèmes de dysfonctionnements et incohérences constatés, ii) permettre à la CEFDHAC d'assumer au mieux son rôle spécifié dans le Traité de la COMIFAC et iii) la revigorer et lui donner une dynamique nouvelle à travers une plus grande visibilité et une efficacité dans son action.

Après l'adoption des documents de la réforme par le Conseil des Ministres de la COMIFAC à Bangui en septembre 2008, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a été instruit de veiller à la mise en place effective des organes opérationnels de la CEFDHAC. La feuille de route pour la mise en place des organes de la CEFDHAC, prévoit l'appui aux réseaux sous-régionaux, à l'organisation des fora nationaux et au démarrage du comité de pilotage.

Le Bureau d'Appui à la COMIFAC appuie ce processus au niveau de deux réseaux (Réseau des parlementaires d'Afrique Centrale/REPAR ; Réseau des populations autochtones et locales d'Afrique centrale/REPALAC) dans deux pays (RDC et Cameroun). Alors que la CEFDHAC comprend 5 réseaux en total, ces deux réseaux ont été choisis pour deux raisons : d'abord, un besoin d'appui moins accentué au niveau des autres réseaux (mieux organisés ou plus appuyés). Deuxièmement, la démarche a été développée avec un caractère test qui pourrait ensuite être appliqué sur d'autres réseaux dans d'autres pays. Pour le REPAR, l'assemblée s'est tenue en avril 2008, les membres du bureau régional ont été mis en place et le plan d'action approuvé. Des partenaires sont actuellement recherchés pour la mise en place du plan d'action déjà adopté.

A l'inquiétude exprimée par certains participants sur la légitimité d'appui si les résultats attendus des forums assez coûteux ne sont pas bien définis et s'il n'y a pas un risque de voir les réseaux se détériorer et devenir des structures virtuelles, les partenaires ont indiqué leur préférence à porter appui aux réseaux plus dynamiques manifestant une vision commune, plutôt que d'organiser des rassemblements sans objectif précis. Selon le Traité de la COMIFAC, l'organisation des fora nationaux doit être assurée par les pays, les coordinateurs nationaux sont donc appelés à assumer ces responsabilités.

6.4 Activités du PFBC dans le cadre des conventions majeures sur les forêts et l'environnement – appui et rôle groupes de travail COMIFAC

6.4.1 Convention sur la Diversité Biologique (CDB)

M. OKO Rufin, Co-pilote du Groupe de travail sur la Convention sur la Diversité Biologique, a présenté ce point en précisant d'abord que la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) dans les pays du Bassin du Congo est suivie par les Points Focaux nationaux de la CDB qui ont mis sur pied en 2006 le Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) de la COMIFAC. Ce groupe formalisé en Mai 2007, est devenu l'instrument technique de la COMIFAC en matière de mise en œuvre de la CDB en Afrique Centrale et qui trouve son expression dans les Axe 1 et 4 du Plan de Convergence de la COMIFAC (Harmonisation des politiques forestières et fiscales- et Conservation de la Biodiversité).

Le GTBAC a pour missions d'appuyer au niveau national la mise en œuvre de la CDB ; de suivre la mise en œuvre de la CDB au niveau sous régional ; de coordonner les appuis externes ; de contribuer à l'élaboration d'une position commune aux pays du Bassin du Congo à défendre lors du dialogue international sur la biodiversité et d'être un outil de mise en œuvre du volet conservation de la biodiversité du Plan de convergence de la COMIFAC.

Grâce aux financements des facilitations française et allemande du PFBC, du Bureau Franco-allemand d'appui au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et du Secrétariat Exécutif de la CDB, les pays de l'espace COMIFAC ont organisé et/ou participé à un nombre important de fora nationaux, régionaux ou internationaux .

La mise en œuvre de la CDB dans les pays du Bassin du Congo passe inéluctablement par l'adoption de stratégies nationales et des plans d'actions sur la biodiversité. C'est pour cela que le GTBAC a pris l'option de:

- Œuvrer pour renforcer des capacités régionales pour la mise en œuvre de la CDB,
- Faire des restitutions nationales et sous-régionales des conclusions des fora régionaux ou internationaux, favorisant ainsi la circulation des informations pertinentes relatives à la mise en œuvre de la CDB et des accords environnementaux importants au sein de l'Afrique centrale.
- Suivre la mise en œuvre des thématiques prioritaires de la CDB identifiées au niveau national et régional.

Ces différents aspects concourent à la mise en œuvre des Stratégies et des Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) et leur intégration dans les politiques et stratégies sectorielles, les relations entre les enjeux régionaux et les différents programmes de travail de la CDB (forêts, aires protégées, tourisme...) et les questions liées à l'Accès et au Partage des Avantages (APA) issus de l'exploitation des ressources de la biodiversité. Aussi, pour une organisation rationnelle et la recherche de l'efficacité et de la productivité du travail au sein du GTBAC, les membres ou acteurs sont repartis selon leur compétence technique dans des différents groupes thématiques.

En concluant, M. OKO a relevé l'importance des Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) qui doivent être intégrés dans les politiques et stratégies sectorielles, dans les différents programmes de travail de la CDB et dans les questions liées à l'Accès et au Partage des Avantages (APA) issus de l'exploitation des ressources de la biodiversité. Tous les pays de l'espace COMIFAC devraient en même temps constituer ou redynamiser des comités interdisciplinaires et intersectoriels pour la mise en œuvre et le suivi des SPANB, notamment les comités liés à la biodiversité, mettre en place un système de suivi-évaluation commun au niveau sous régional, produire des rapports utilisant les indicateurs à adopter au niveau sous-régional et encourager les concessions forestières à mieux prendre en compte la dimension biodiversité dans leur plan d'aménagement.

6.4.2 Convention sur les Changements Climatiques

Ce point a été présenté par M. Martin Tadoum, Secrétaire Exécutif-Adjoint de la COMIFAC. Le changement climatique est devenu une préoccupation majeure de la communauté internationale depuis la dernière décennie. Par le stockage et la séquestration de carbone, les massifs forestiers jouent un rôle primordial dans la régulation du régime climatique mondial. Pour faire face aux problèmes des changements climatiques, la lutte contre la déforestation et la gestion durable des forêts tropicales sont apparues comme de réelles opportunités de réduire fortement les émissions avec des coûts économiques moindres. En Décembre 2005 le dialogue international sur la prise en compte de la « réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation » (REDD) dans le régime post-Kyoto en 2012 a été lancé lors de la COP 11 à Montréal. Cette initiative a connu un soutien des pays COMIFAC qui s'est traduit par les actions ci-après :

- Forte participation des experts de la COMIFAC aux réunions préparatoires sous-régionales et internationales relatives aux négociations sur l'initiative REDD ;

- Transmission de quatre soumissions respectivement en mai 2006, mars 2007, août 2007 et mars 2008 au Secrétariat la Convention sur cette thématique ;
- Participation active des pays du Bassin du Congo aux débats sur le REDD lors de la Conférence des Parties (COP13) tenue en décembre 2007 à Bali en Indonésie ;
- Développement en cours d'un projet pilote REDD au Cameroun avec le soutien de la GTZ en vue de proposer des méthodologies appropriées
- Eléments de la position des pays de la sous-région réaffirmés dans la dernière soumission de mars 2008 sur les questions méthodologiques :
 - Prise en compte de la dégradation au même titre que la déforestation dans la comptabilisation des émissions;
 - Prise en compte des spécificités des forêts du Bassin du Congo, engagées dans un processus de gestion durable à travers l'aménagement forestier et les aires protégées ;
 - Mise en place d'un mécanisme de marché lié à des engagements des pays du Nord pour financer les coûts d'opportunité de la protection des forêts afin de freiner la déforestation;
 - Mise en place d'un mécanisme de financement pour soutenir ou compenser les efforts des pays du bassin du Congo pour le maintien des stocks de carbone sur pied ;
 - Concertations sous-régionales des points focaux climat en juillet 2008 à Paris
 - Réunion d'Accra en août 2008 sur l'examen de la proposition sur l'approche sectorielle et les incitations financières du REDD
 - Réunion préparatoire des points focaux prévue en novembre 2008 à Paris
 - Préparation de la 14^{ème} COP en décembre 2008 à Poznan

6.4.3 Convention cadre de Lutte contre la Désertification

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la Lutte contre la Désertification en Afrique centrale, le Conseil des Ministres de Bangui a adopté le programme sous-régional de lutte contre la dégradation des terres et la désertification (PASR-LCD) en septembre 2008. Le SE/COMIFAC a introduit une requête auprès du Mécanisme Mondial pour un appui en vue de mobiliser les financements pour la mise en œuvre de ce programme, Un programme régional d'appui à la mobilisation des financements a ainsi été développé par le MM en collaboration avec la COMIFAC. Les résultats attendus de ce programme sont :

- Le renforcement des partenariats thématiques concernant la gestion concertée de la transhumance transfrontalière en Afrique centrale ;
- L'amélioration de l'intégration de la GDT dans les processus politiques majeurs ;
- L'analyse de l'application des mécanismes de financement novateurs ;

Les financements mobilisés pour la première année du projet s'élèvent à 167.245 dollars US. Un accord de coopération entre le SE/COMIFAC et le Directeur Général du MM a été signé en août 2008. Dans le cadre du programme d'appui, un atelier sous-régional a été organisé à Douala du 30 septembre au 01 octobre 2008. L'atelier qui a regroupé une vingtaine de participants avait pour objectif d'analyser les opportunités et les contraintes pour mobiliser les ressources pour la mise en œuvre du PASR/LCD et des PAN/LCD en Afrique Centrale.

Cet atelier a été suivi par la réunion du comité sous-régional de coordination du PASR-LCD à Douala du 02 au 03 octobre 2008, confirmant le mandat, le rôle et la composition du CSRC et constituant le Groupe de travail CCD. Les participants ont également examiné l'agenda de la 7^{ème} session du comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la CCD (CRIC) prévue en Turquie du 03 au 14 novembre 2008 et adopté une feuille de route du groupe de travail.

6.4.4 Autres programmes d'appui à la COMIFAC

1) Appui du PNUE

Le PNUE s'est engagé à apporter un appui aux pays de l'espace COMIFAC dans les négociations REDD. Une concertation ministérielle a eu lieu à Bangui en marge du Conseil des Ministres de la COMIFAC et les Ministres ont procédé à la signature d'une déclaration.

Le PNUE s'est également engagé à mettre à disposition des financements pour les forêts d'Afrique centrale notamment pour la mise en place du complexe transfrontalier Congo, RDC et Angola

2) Appui du Canada

Après formulation par le SE/COMIFAC d'une requête auprès de ACDI en 2005, cette dernière a élaboré en 2006 un projet de programme d'appui institutionnel après consultation des parties prenantes. Ce programme a été finalisé et transmis au gouvernement canadien en 2007. Un programme régional de formation d'une durée de 4 ans a été développé, avec un Budget de 5 millions de dollars. L'objectif de ce programme est de renforcer les capacités de certaines institutions de formation (FASA Dschang/Cameroun, ENEF/Gabon, FSA/RDC, ERAIFT/RDC, ENEF/Cameroun) de l'espace COMIFAC. La réunion de lancement de ce programme de formation qui sera mis en œuvre par l'Université de Laval est, envisagée en novembre 2008 à Douala

7. Gouvernance forestière en Afrique Centrale

7.1 Dialogue avec les opérateurs asiatiques du secteur forestier pendant et après la réunion de Mai 2008 à Libreville

Ce point était présenté par Samuel Makon, Facilitateur Délégué du PFBC. Le dialogue avec les opérateurs asiatiques du secteur forestier d'Afrique Centrale a été amorcé le 22 mai 2008 à Libreville, République du Gabon. La rencontre était organisée par la COMIFAC, avec l'appui de la Facilitation allemande du PFBC et l'IFIA. Cette rencontre regroupait près de 70 participants provenant, entre autres, des administrations forestières du Cameroun, du Gabon et du Congo, des syndicats affiliés à IFIA et des entreprises à capitaux asiatiques opérant dans la sous-région, des opérateurs privés originaires de la Chine, des représentants des ministères concernés à Pékin, des ONG locales. Prenaient également part à la cérémonie d'ouverture Son Excellence Henri Djombo, Ministre de l'Economie Forestière du Congo, et des Ambassadeurs de la Chine et de l'Allemagne au Gabon.

L'initiative du PFBC d'organiser cette réunion fait partie d'une série de contacts similaires:

- Dialogue Chine – Europe sur FLEGT avec une Conférence à Pékin en août 2007, suivie par des consultations de la Commission Européenne avec des partenaires Chinois à haut niveau politique, mais qui n'ont malheureusement pas encore abouti à un programme de travail régulier comme envisagé dès le départ ;
- Visites de représentants du Ministère de Forêts et du Commerce de la Chine en Afrique Centrale en Mai 2008, organisées respectivement par IUCN et WWF, avec comme résultat un atelier et publication des conclusions ;
- Préparation d'une étude par le CIFOR concernant les facteurs économiques (investissements, commerce) dans différents secteurs qui influent sur les forêts en Afrique Centrale ;
- Réunion du Groupe de travail sur des questions forestières en Afrique centrale constitué par Département d'Etat (USA) , le Trésor et le Gouvernement Chinois.

L'objectif de tous ces contacts est d'organiser un espace de dialogue entre les acteurs publics et privés d'une part, mais également entre les entreprises travaillant en Afrique centrale depuis longtemps et les sociétés à capitaux asiatiques récemment installées dans les pays de la sous-région, afin d'amener tous les opérateurs à travailler ensemble dans le respect des politiques et lois des pays de la sous-région orientées vers la gestion durable des forêts de production. Ils sont aussi destinés à rechercher ensemble la façon d'améliorer l'image du secteur forestier d'Afrique centrale auprès des principaux pays importateurs et dont les marchés sont de plus en plus exigeants en matière des produits légaux et éco-certifiés.

Suite à la réunion de Libreville, le Facilitateur du PFBC a pris contact avec les ambassadeurs de Chine à Brazzaville et à Kinshasa qui ont promis d'apporter leur appui à l'organisation d'autres réunions similaires à celle de Libreville, dès qu'il sera possible

d'identifier un nombre suffisant de nouveaux opérateurs chinois. Le Facilitateur et les directions Environnement et Développement de la Commission Européenne à Bruxelles, sont également tombés d'accord d'encourager l'intensification des rencontres à Pékin et le dialogue entre les autorités chinoises et des représentants des pays membres du PFBC.

En marge du Congrès de l'IUCN début octobre à Barcelone, le Facilitateur du PFBC a également profité d'une réunion avec la direction du ministère chinois de forêts pour faire avancer le dialogue. Les partenaires chinois sont intéressés de consulter le Secrétariat exécutif de la COMIFAC dans les travaux sur des directives pour les opérateurs chinois engagés dans la gestion des forêts naturelles (à l'instar des directives déjà publiées concernant les plantations). Ils envisagent une invitation de la présidence et du SE de la COMIFAC, à visiter Pékin pour préparer un accord sur une coopération plus régulière, et n'excluent pas de rejoindre plus tard le PFBC.

A la suite de cet exposé, les participants ont unanimement approuvé le principe de poursuivre le dialogue avec les acteurs asiatiques en cherchant à les intégrer progressivement dans le partenariat. Etant donné la multiplicité de telles initiatives (WWF « China for a Shift Network », Tropenbos International pour une formation des exportateurs, US State Department, UE...) ils ont recommandé que tous les intervenants travaillent en synergie.

7.2 Appui à la certification des concessions forestières de production

Après avoir rappelé la position commune publiée dans le rapport sur l'« Etat des Forêts 2006 »¹, le Facilitateur du PFBC a donné la parole à Gerard Daraspe, Directeur du bureau KfW à Yaoundé qui a présenté une première étude "de pertinence", menée en juin/juillet 2008 portant sur les conditions cadres pour la gestion forestière durable et la certification, les mesures de promotion en cours, les besoins en appui technique et financier et les expériences avec les institutions de financement et les banques, pour identifier des critères et modalités d'un appui potentiel de la KfW.

Le rapport final de cette étude délivré en septembre 2008 a abouti aux conclusions ci-après :

- De nombreux exploitants forestiers d'Afrique Centrale sont actuellement engagés dans l'élaboration des plans d'aménagement sur env. 20 millions d'ha.
- Les coûts d'aménagement et de certification sont relativement élevés (6 à 10 €/ha pour l'aménagement, environ 8 €/ha/an pour la certification)
- De nombreuses ONG internationales et locales travaillent actuellement avec les exploitants forestiers et s'efforcent de faire face aux défis d'une gestion forestière durable.
- Les opérateurs économiques du secteur forestier ont exprimé d'importants besoins en appuis techniques et financiers qui se heurtent à l'hésitation des banques locales
- L'étude conclut résolument pour un scénario de promotion de la certification forestière, sachant bien que l'instrument n'est pas parfait mais qu'elle est actuellement le seul qui soit fonctionnel et reconnu en termes de gestion durable des forêts en Afrique centrale

Les commentaires des autorités allemandes sont attendus avant de passer à l'étude de faisabilité qui devra confirmer/valider la pertinence d'une intervention et soumettre des propositions concernant la conception et la mise en œuvre d'un projet en bonne et due forme. L'appui envisagé par la KfW pourrait se focaliser sur les exploitants forestiers et les institutions de certification, la GTZ étant chargée de la mise en œuvre de l'appui technique. Dans cette perspective la KfW souhaiterait connaître la position de la COMIFAC et des partenaires PFBC sur une telle proposition d'appui financier au processus de certification.

¹ « **La certification offre certainement des opportunités d'améliorer les pratiques forestières actuelles en Afrique centrale afin de les rendre plus respectueuses de l'environnement mais ces opportunités ne sont pas réalisées à ce jour et la certification seule, sans l'aménagement forestier, n'aura certainement qu'un impact limité** » (page 112).

Dans leurs interventions à la suite de l'exposé de M. Daraspe, les participants ont reconnu la complexité du sujet et relevé les efforts considérables déjà déployés par certaines grandes sociétés forestières pour la certification de leurs concessions et malgré ces efforts, ces sociétés se font tancer par les ONG environnementalistes. Ils ont également noté que les audits généralement conduits par des sociétés européennes, sont coûteux et ne respectent pas tous le même standard. Ils ont ainsi recommandé de former des organismes de certification locaux et ont demandé à la facilitation du PFBC de s'engager dans la communication d'une position commune du PFBC à ce sujet.

7.3 Point sur les négociations des Accords de Partenariat Volontaire (APV) avec l'Union Européenne

Il ressort de l'exposé de M. Alain Pénelon qui a présenté ce point que même si le secteur privé a un rôle important à jouer, s'agissant des problèmes de légalité, c'est d'abord aux Etats de définir les règles du jeu. Il est donc indispensable de distinguer la certification de la gestion des concessions forestières à usage industrielle et la gouvernance forestière pour contrôler la légalité du commerce. Les négociations FLEGT, outre la perspective de signer un accord commercial, sont aussi une occasion unique pour le pays producteur de mettre sur la table tout le fonctionnement d'une filière.

Dans l'espace COMIFAC, les négociations sont les plus avancées au Cameroun où plusieurs sessions formelles et des discussions techniques ont permis de s'entendre sur un bon nombre d'éléments de l'accord. Le Congo a ouvert des négociations formelles en juin 2008, la RCA et le Gabon entendent le faire au cours du premier semestre 2009. La RCA a profité des expériences camerounaises dans le cadre d'un échange concernant le contrôle du bois en transit /bois exporté.

La question des participants de savoir pourquoi l'UE n'a pas envisagé une approche régionale dans ces APV, a donné l'occasion de souligner que les APV sont des accords bilatéraux, et qu'à ce titre l'ouverture des négociations se fait sur demande individuelle de chaque pays auprès de l'Union Européenne. Bien que les APV visent tous les pays de la COMIFAC, les négociations doivent être menées par le gouvernement de chaque pays. Les préoccupations régionales se trouvent plutôt au niveau du défi concernant le bois de transit. Une harmonisation des politiques, approche privilégiée par la FAO, peut faciliter l'échange même si des accords ne sont pas signés par tous les pays.

Concernant les coûts, les participants font la distinction entre les coûts de préparation des accords (250 000 – 400 000 €) et les coûts à venir pour les audits (fréquence à négocier dans les accords) qui assureront que la légalité des bois exportés est respectée. Le fait que ces coûts soient élevés ne devrait pas être accepté comme argument contre les APV qui ne représentent qu'un outil pour renforcer l'application des lois avec une stratégie de contrôle inhérente. D'autre part bien que les opérateurs des systèmes de traçabilité soient prêts à vendre leurs outils, les capacités pour leur mise en œuvre ne sont pas encore garanties.

M. Pénelon, a fait par ailleurs remarquer qu'un écart important s'est déjà creusé entre les pays engagés dans le processus de légalité avec les APV et les autres, notamment en matière d'amélioration de la gouvernance au sein même des administrations forestières.

8. Etat d'avancement de l'évaluation du plan d'opérations du plan de convergence (POPC) de la COMIFAC

Ce point a été présenté par Günter Winckler, Chef d'Equipe d'évaluation. Le plan d'opérations triennal 2006-2008 du plan de convergence (POPC) de la COMIFAC comprend 10 axes, 22 composantes et 85 activités. L'opérationnalisation avait défini en 2006 un Plan d'opérations « régional » assortie de fiches opérationnelles des activités et des Plans d'opérations « nationaux » qui constituent des déclinaisons nationales du POPC régional.

L'objectif global de l'évaluation est de : i) évaluer la mise en œuvre du plan d'opérations triennal 2006-2008 et ii) dégager des recommandations et perspectives pour la planification de la prochaine phase triennale (2009 – 2011). Au 31 octobre 2008, les activités d'évaluation au niveau des pays sont achevées (y inclus la tenue des ateliers), la plupart des rapports

nationaux sont disponibles, le rapport sous-régional est en cours d'élaboration et le rapport de synthèse sera élaboré au cours du mois de novembre 2008. Le calendrier de l'évaluation jusqu'à la validation du rapport final se décline de la façon suivante :

- Rédaction du rapport de synthèse (fin novembre 08)
- Restitution des résultats de l'évaluation au comité de pilotage et réflexion autour du prochain plan d'opérations (janvier 2009)
- Présentation des résultats de l'évaluation aux principaux partenaires techniques et financiers (janvier/ février 2009)
- Élaboration d'un projet d'orientation pour le plan d'opérations 2009-2011 et Validation par le comité de pilotage (mars 2009)

9. Calendrier de travail de la Facilitation du PFBC (2008 – 2009)

Avant de parler du calendrier de travail de la Facilitation allemande du PBC, M. Herbert Christ, Coordinateur de la Facilitation a d'abord résumé les actions principales de la mise en œuvre de la Feuille de route de la Facilitation allemande pour la période 2008-2009.

9.1 Renforcement institutionnel du SE et des institutions partenaires

Les activités ci-après, s'inscrivent dans une logique de renforcement des capacités des acteurs directement appelés à mettre en œuvre le Plan de Convergence :

- Appui conseil à la nouvelle présidence COMIFAC et au SE
- Appui conseil à l'organisation du Conseil des Ministres COMIFAC à Bangui et à Brazzaville ;
- Facilitation/modération et participation aux différents groupes de travail COMIFAC ;
- Facilitation de l'évaluation du Plan de Convergence et de son plan d'opérationnalisation avec une équipe comprenant plusieurs experts internationaux et nationaux ;
- Appui à la promotion du rôle de coordination de la COMIFAC auprès des partenaires dans la mise en place de nouveaux programmes d'appui (REDD)
- Appui à la conception de nouveaux projets financés par l'Allemagne (KfW, InWent)

9.2 Renforcement institutionnel du PFBC

Les activités menées à l'intérieur de ce thème visent une meilleure valorisation des efforts de coordination au sein du PFBC et s'inscrivent dans une logique de promotion du PFBC :

- Conception/ mise en œuvre d'une stratégie de communication interne et externe ciblant un public bien défini et qui complète les outils de communication développés par des institutions COMIFAC
- Organisation des réunions statutaires
- Initiative de restructuration/communication des activités des partenaires par thème
- Présentation du PFBC lors des conférences internationales
- Sensibilisation et soutien au processus d'adhésion de nouveaux partenaires : Espagne, BAD, PNUE, CMS, PNUD, Precious Woods

9.3 Renforcement de la gouvernance forestière et des conditions cadre

Les activités menées ci-après avaient pour objectif la promotion du processus AFLEG, des PFN, de la certification des concessions et l'implication des différentes parties prenantes :

- Appui aux initiatives nationales de certification
- Organisation (avec IFIA) d'un atelier de dialogue avec les nouveaux acteurs asiatiques du secteur forestier, implication dans la conception d'un dialogue plus large avec le secteur privé
- Appui au dialogue concernant l'application du Code Forestier en RDC, opérationnalisation des résultats Chatham House

9.4 Conventions internationales majeures et processus REDD

Les activités menées ci-après avaient pour but de soutenir les pays de la COMIFAC dans l'élaboration et la défense d'une position commune lors des dialogues internationaux sur les forêts et l'environnement. Elles visaient également à renforcer les capacités pour la mise en œuvre des processus REDD et APA, et à concevoir des projets pilotes :

- Appui (avec WWF) à l'organisation d'un atelier de travail à Washington sur la coordination des activités de soutien au processus REDD en Afrique centrale
- Initiation d'un processus de réflexion sur la valeur ajoutée des « concessions de conservation » en Afrique centrale
- Appui à la participation et au positionnement des représentants de la sous-région aux événements/conférences majeurs (COP 9 à Bonn et SBSTA Rome)

9.5 Mécanismes financiers novateurs

Les activités menées ci-après visaient la valorisation des initiatives en matière de financement du secteur forêt-environnement et les options possibles quant à un mécanisme financier mondial volontaire pour le régime forestier international (FNUF) :

- Appui au dialogue politique (CBF, FCPF, FEM/GEF, FNUF)
- Mise en place d'un mécanisme de financement autonome de la COMIFAC: sensibilisation et lobbying afin de garder le sujet sur l'agenda politique

Les actions qui seront menées au cours des mois à venir concernent entre autres :

- La continuation du dialogue avec les acteurs asiatiques (particulièrement chinois) du secteur forestier dans le Bassin du Congo, en concertation avec d'autres initiatives en cours (USA, WWF, DGIS/Tropenbos International).
- L'organisation de la concertation et du positionnement du PFBC sur le rôle de l'exploitation industrielle du bois dans la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.
- L'approfondissement de la réflexion sur la notion de concessions de conservation en Afrique Centrale.
- L'appui à la COMIFAC dans son rôle de coordination des politiques et des interventions en Afrique centrale et dans la recherche des positions communes des pays du Bassin du Congo dans les négociations internationales
- La représentation et la promotion continues du PFBC.

9.6 Prochaine réunion du CCR et plénière

La prochaine réunion du CCR se tiendra à Douala (Cameroun) au cours du premier trimestre de l'année 2009. La nouvelle formule du CCR, qui met l'accent sur la concertation et les échanges ayant été saluée par tous les partenaires, il a été admis qu'un atelier/comité de travail puisse être organisé en marge de la réunion du CCR, fin de permettre aux participants d'approfondir certains aspects de développement forestier auxquels ils sont confrontés.

Pour ce qui est de la prochaine réunion plénière du PFBC, elle pourrait être combinée avec le 3è Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale prévue à Kinshasa pour marquer le 10è anniversaire de la Déclaration de Yaoundé (Yaoundé+10). La date de cette réunion sera fonction de celle du Sommet des Chefs d'Etat, à moins que, pour des raisons diverses, les partenaires ne décident de découpler les deux événements. Dans tous les cas, les partenaires seront informés à temps

10. Présentation de la nouvelle stratégie de communication du PFBC et la nouvelle configuration du Site web du PFBC

Ce point a été présenté par Madame Cornelia Seegers, Chargée de la Communication du PFBC. En prenant le relais en 2007, la Facilitation allemande du PFBC s'était engagée à

élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication et de promotion du PFBC, en complément et en soutien de la stratégie de communication de la COMIFAC.

Par la **communication interne** de la Facilitation, on entendait augmenter la perception de la valeur ajoutée du réseau PFBC et la qualité des informations partagées. Par la **communication externe** la Facilitation allemande envisageait promouvoir le rôle du partenariat et augmenter sa visibilité, et assurer la cohérence et la transparence des informations. Concernant la communication par les membres elle voudrait renforcer la notoriété et la légitimité des membres PFBC, faire véhiculer une image du PFBC qui reflète les valeurs d'une coopération transversale et transparente.

Les outils choisis pour cette communication sont : la liste de diffusion électronique, le bulletin d'information, le dépliant PFBC et le site web www.cbfp.org.

Les actions menées dans l'utilisation de ces outils sont :

- l'élargissement de la liste de distribution des informations provenant du PFBC ou de ses membres et ayant trait ou pouvant intéresser les forêts du Bassin du Congo et les pays d'Afrique centrale
- la publication régulière d'un Bulletin d'information qui reprend et présente succinctement certaines informations phares
- la publication des dépliants spécifiques
- l'amélioration technique du site web PFBC dans sa version française et anglaise

En réaction à tous ces changements, on a pu constater la grande satisfaction des partenaires vis-à-vis du site web PFBC, le bulletin d'information et le Dépliant du PFBC, qui a fait l'objet de beaucoup de sollicitations lors des différents échanges et rencontres.

11. Conclusions de la réunion du CCR

Pour clôturer cette réunion du CCR, M. Hans Schipulle, Facilitateur du PFBC, a remercié tous les participants pour leurs contributions constructives, dans une ambiance marquée par la volonté de progresser ensemble. Il a ensuite résumé les principales conclusions et recommandations ci-après ressortant des discussions :

- L'approbation par les participants à l'unanimité, du dialogue qui est en cours avec les acteurs asiatiques (particulièrement chinois) du secteur forestier du Bassin du Congo et la recommandation que les autres initiatives parallèles à celles de la Facilitation allemande (USA, WWF, DGIS/Tropenbos International) menées par d'autres partenaires puissent se concerter avec la Facilitation allemande du PFBC et travailler en synergie.
- L'approbation par les participants de l'organisation de la concertation et du dialogue sur rôle de l'exploitation industrielle du bois dans la gestion des forêts du Bassin du Congo et la recommandation pour le Facilitateur de préparer sur la base d'une large consultation, le positionnement du PFBC sur cette importante question.
- L'approbation des démarches tendant à faire jouer à la COMIFAC le rôle de coordination des politiques et des interventions en Afrique Centrale et dans la recherche des positions communes des pays du Bassin du Congo dans les négociations internationales.
- La reconnaissance par tous les partenaires de l'importance d'un mécanisme de financement autonome pour la COMIFAC, qui puisse assurer à long terme les charges financières des institutions sous-régionales responsables.
- L'acceptation de Douala (Cameroun) pour abriter la prochaine réunion du CCR qui sera couplée à un atelier de réflexion sur un sujet préoccupant de l'heure ayant trait au développement forestier dans la sous-région .
- L'acceptation de Kinshasa pour abriter la prochaine réunion plénière du PFBC en marge du 3è Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale, la date de cette rencontre de haut niveau devant être fixée par les autorités de la RDC.

ANNEXES

ANNEXE 1. Liste des participants au Comité Consultatif Régional

	NOM	PAYS/ INSTITUTION	CONTACTE
1.	Abdoulaye DAGAMAÏSSA	BAD	a.dagamaïssa@afdb.org
2.	Alain PENELON	COMIFAC/FLEGT	Penelon_alain@yahoo.fr
3.	Alex FORBES	BAD/CBFF	alexforbes07@gmail.com
4.	André KAMDEM	WWF	kamdem_toham@yahoo.fr
5.	BAMBE Dansala	ADIE	bdansala@yahoo.fr
6.	BELL A.	UNESCO	Andrew.bell@devon.gov.uk
7.	Benjamin EKOLOKO	Ambassade USA	ekolokob@state.gov
8.	Bruno PERODEAU	WWF-RDC	bperodeau@wwfcarpo.org
9.	Carlos de WASSEIGE	FORAF	cdewasseige@foraf.eu
10.	Cédric FOUILLAND	Consultant GTZ	cedric_fouilland@bigfoot.com
11.	Christophe BESACIER	France	Christophe.Besacier@diplomatie.gouv.fr
12.	Claus-Michael FALKENBERG	GTZ	claus-michael.falkenberg@gtz.de
13.	Cléto NDIKUMAGENGE	UICN	Cleto.NDIKUMAGENGE@iucn.org
14.	Cornelia SEEGER	Facilitation PFBC	cbfp@gtz.de
15.	Crisantos OBAMA	COMIFAC	Obama3333@yahoo.fr
16.	Dan REIFSNYDER	USA	ReifsnnyderDA@state.gov
17.	Daniel MBOYI	REPAR-CEFDHAC	dmboyi@yahoo.fr
18.	Danièle FOUTH	GTZ	Danielle.fouth@gtz.de
19.	Ellen SHAW	USAID	ShawEM@state.gov
20.	Emmanuel LIBENDELE LOBUNA	RDC	emmalibendelob@yahoo.fr
21.	F. SARACCO	Union Européenne	
22.	Flobert BOTAMBA	African Wildlife Foundation	botambaflory@yahoo.com
23.	Florence MAZZOCCHETTI	African Wildlife Foundation	fmazzocchettiawfdrc@micronet.cd
24.	Geoffrey HUNT	USA Embassy ACCRA	huntga@state.gov
25.	Georges claver BOUNDZANGA	MEF	Bouz gege@yahoo.fr
26.	Gérard DARASPE	KFW	Gerard.daraspe@kfw.de
27.	Gregory THACER	UNESCO	g.thacer@unesco.org
28.	Günter Winckler	Consultant GTZ	Guenter.winckler@web.de
29.	Gustave DOUNGOUBE	RCA	gdoungoube2000@yahoo.fr
30.	Hans SCHIPULLE	Facilitation PFBC	hans.schipulle@gmx.de
31.	Herbert CHRIST	Facilitation PFBC	Herbert.Christ@gtz.de
32.	Honoré TABUNA	ICRAF	h-tabuna@cgiar.org
33.	Idriss DEFFRY	Consultant	idriss.deffry@gmail.com
34.	Jaap SCHOORL	GTZ	jaap.schoorl@gtz.de
35.	Jacqueline MOUKOKO	DG ENVIRONNEMENT	Jacky moukoko@yahoo.fr
36.	Jacques TUNGUNI	RDC	jtunguni@yahoo.fr
37.	Jean Christophe LEFEUVRE	UNESCO	Jc.lefeuvre@unesco.org

	NOM	PAYS/ INSTITUTION	CONTACTE
38.	Jean Claude NGUINGUIRI	FAO	jeanclaudio.nguinguir@fao.org
39.	Jean-Marc SINNASSAMY	FEM	jsinnassamy@thegef.org
40.	Jean-Marie NOIRAUD	Consultant GTZ	jmnoiraud@yahoo.fr
41.	Jean-Pierre AGNANGOYE	RAPAC	jp_agnangoye@yahoo.fr
42.	Jean-Pierre BOLEMBISSA	ADIE	Jpbkolayi@yahoo.fr
43.	Jérôme MOKOKO	WCS	jrmokoko@yahoo.fr
44.	John FLYNN	USA	joflynn@usaid.gov
45.	Jonas NAGAHUEDE	SE / COMIFAC	jonasnaga@yahoo.ca
46.	KAPUPU DIWA	REPALEAC	repaleac@yahoo.fr
47.	Klaus Schmidt-CORSITTO	GTZ	Klaus.Schmidt-Corsitto@gtz.de
48.	Leticia Pina CORTEZ	GTZ	leticia.pina@gtz.de
49.	Maibe KOMANDJE	GT/CCD	maibekomandje@hotmail.com
50.	Mariam AMOUDOU SIDI	RCA	mariamsid2006@yahoo.fr
51.	Martin TADOUM	SE / COMIFAC	tadoum@yahoo.fr
52.	Michel BONANNEE	RCA	michel_bonannee@yahoo.fr
53.	Nicole MULOKO	OR-FED	nmuloko@yahoo.com
54.	Pascal CUNY	SNV	pcuny@snvworld.org
55.	Paul TELFER	WCS	ptelfer@wcs.org
56.	Philémon SELEBANGUE	OCFSA/CAMEROUN	ogfsa@yahoo.fr
57.	Philippe DUCHOCHOIS	RDC	phduchochois@yahoo.fr
58.	Pierre OYO	GT/Climat	ninonoyo@yahoo.fr
59.	Prosper POUKOUTA	BAD	P.poukouta@afdb.org
60.	Raymond NDOMBA-NGOYE	SE / COMIFAC	ndombangoye@yahoo.fr
61.	Richard EBA'A ATYI	FORAF	rebaa@foraf.eu
62.	Richard TSHOMBE	WCS	rtshombe@wcs.org
63.	Roger ANGBONGI	AMBASSADE DE BELGIQUE, RDC	rangbongi@yahoo.fr
64.	Rufin Antoine OKO	GT/BAC	okaruf@yahoo.fr
65.	S.E Henry Djombo	CONGO	
66.	S.E Wangari Maathai	Ambassadrice honoraire	
67.	S.E Yvonne MBOISSONA	RCA	
68.	Samuel MAKON	Facilitation PFBC	samuel.makon@gtz.de
69.	Samy MANKOTO	PRESIDENT DU RAPAC UNESCO/FRANCE	s.mankoto@unesco.org
70.	Serge BOUNDA	PNUE	Serge.Bounda@unep.org
71.	Steve HAYKIN	USA	
72.	Yves NOUVELLET	CIRAD	Yves.nouvellet@cirad.fr

ANNEXE 2 : Ordre du jour Comité Consultatif Régional PFBC, Brazzaville 30 et 31 octobre 2008, Hôtel Méridien

Jeudi 30 Octobre 2008	
14.30 – 15.00	<ul style="list-style-type: none"> Inscriptions et Installation des participants au Comité Consultatif Régional PFBC
	Présentations préliminaires et discussions
15.00 – 15.30	<ul style="list-style-type: none"> Etat des forêts 2008 (Carlos de WASSEIGE / Richard EBA'A ATYI - FORAF)
15.30 – 16.00	<ul style="list-style-type: none"> Exploitation forestière industrielle et gestion durable des forêts (Samuel Makon)
16.00 – 16.20	<i>Pause Café</i>
	Initiatives multilatérales et internationales de financement ayant importance pour la conservation et la gestion durable des forêts du Bassin du Congo
16.20 – 16.40	<ul style="list-style-type: none"> Présentation synthétique des initiatives de financement en cours et en préparation (Herbert Christ)
16.40 – 17.00	<ul style="list-style-type: none"> Principaux résultats des réunions des initiatives de financement à Washington (FCPF & REDD/COMIFAC) (Hans Schipulle)
17.00 – 17.20	<ul style="list-style-type: none"> Fonds des forêts du Bassin du Congo et Programme d'appui de la BAD à la COMIFAC (BAD)
17.20 - 17.40	<ul style="list-style-type: none"> Points sur d'autres programmes d'appui à la COMIFAC (GEF, PNUE, Canada) (SE/COMIFAC – Martin Tadoum)
17.40 – 18.00	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la stratégie de communication du PFBC et la nouvelle configuration du Site web du PFBC (Cornelia Seegers Sylla)
19.00 – 21.00	<i>Réception</i>
Vendredi 31 Octobre 2008	
8.30 – 9.00	<ul style="list-style-type: none"> Inscriptions et Installation des participants au Comité Consultatif Régional PFBC
9.00 – 9.40	Ouverture officielle de la réunion du Comité Consultatif Régional PFBC
	<ul style="list-style-type: none"> Mot Introductif de M. Hans Schipulle, Facilitateur du PFBC Mot de Mme Wangari Maathai, Ambassadrice Honoraire des Forêts du Bassin du Congo Discours du Ministre en charge des Forêts du Congo Discours de la Présidente en exercice de la COMIFAC
9.40 – 10.00	<i>Pause - Café</i>
	Appuis à la COMIFAC et aux partenaires sous-régionaux
10.00 – 10.30	<ul style="list-style-type: none"> Points saillants des réunions du Conseil des Ministres en septembre et octobre (par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC)
10.30 – 11.00	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du programme actuel d'appui des Etats-Unis à la COMIFAC et orientations futures (Dan Reifsnnyder, USDS and John Flynn)
11.00 - 11.30	<ul style="list-style-type: none"> Point sur le programme actuel d'appui du Bureau Franco-Allemand au SE/COMIFAC : grandes lignes stratégiques et principales activités pour la période 2008-2009 (Christophe Besacier et Claus-Michael Falkenberg)
	<ul style="list-style-type: none"> Activités du PFBC dans le cadre des conventions majeures sur les forêts et

11.30 – 11.45	l'environnement
11.45 - 12.00	➤ Convention sur la diversité biologique (OKO)
12.00 – 12.15	➤ Convention Cadre sur le Changement Climatique (CCNUCC) (Martin Tadoum/Point focal Climat Congo) et
12.15 – 12.30	➤ Préparation de la 14ème conférence des parties de la CCNUCC en décembre 2008 à Poznan (Pologne) (Martin Tadoum)
12.30 – 13.00	➤ Convention de Lutte contre la Désertification (UNCCD) (Martin Tadoum)
12.30 – 13.00	• Portée des réformes de la CEFDHAC et point de leur mise en œuvre (Leticia Pina Cortez)
13.00 – 14.00	<i>P a u s e Déjeuner</i>
	Gouvernance forestière en Afrique centrale
14.00 – 14.20	• Dialogue avec le secteur privé, y compris les opérateurs asiatiques (IFIA) (Samuel Makon,)
14.20 – 14.40	• Initiatives d'appui au processus de certification (Gérard Daraspe)
14.40 – 15.00	• Réunions de Chatham House, (Hans Schipulle)
15.00 – 15.20	• Point sur négociations APV/UE en Afrique Centrale (Alain Pénelon)
15.20 – 15.40	• Points des partenaires sur la transparence dans les activités forestières et l'implication de la société civile et des communautés locales dans les décisions sur les forêts
	<i>P a u s e Café</i>
	Prochaines échéances
16.00 – 16.15	• Evaluation de la mise en œuvre du Plan de convergence (Winckler Günter)
16.15 – 16.40	• Calendrier de travail du PFBC pour la période 2008-2009 (Herbert Christ) et Evénements majeurs prévus dans la sous- région en 2008 - 2009 (Martin Tadoum)
16.40 – 17.00	• Date de la prochaine réunion du CCR et de la prochaine grande réunion plénière du PFBC (Christ/Makon)
17.00	Cérémonie de clôture

ANNEXE 3 : Allocutions à la cérémonie d'ouverture de la réunion, vendredi 31 octobre

3.1 Mot introductif de M. Hans SCHIPULLE, Facilitateur du PFBC

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres;
Distingués invités ;
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais avant toute chose dire merci à vous tous qui avez accepté, malgré vos multiples occupations, d'être présents à cette réunion du Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. Je voudrais aussi exprimer notre gratitude au Gouvernement et au Peuple congolais pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé, et pour les efforts déployés pour assurer la réussite de nos assises ici à Brazzaville.

Ainsi, après notre rencontre de Bangui en mars 2008, j'ai le plaisir de vous accueillir de nouveau à Brazzaville pour une autre réunion du CCR de notre Partenariat. Ma joie est d'autant plus grande que d'éminentes personnalités à l'instar du Prix Nobel de la Paix, l'Honorable **Wangari Maathai**, Ambassadrice Honoraire pour les Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo, et leurs Excellences les Ministres **Yvonne Mboissona** et **Henri Djombo** nous font l'honneur de s'associer à nos travaux. En souhaitant la bienvenue à ces hautes personnalités, je voudrais rappeler à ceux qui pourraient l'oublier, que les dix pays du Bassin du Congo, membres de la COMIFAC, sont également membres à part entière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. A ce titre, leurs représentants n'ont pas besoin d'invitation particulière pour assister à nos réunions.

Excellences, Mesdames et Messieurs;

La fréquence régulière de nos rencontres est un signe palpable de vitalité pour notre Partenariat, dans un Bassin du Congo qui bouge. S'il manquait des preuves, les événements ici à Brazzaville depuis le 26 octobre 2008 le témoignent:

- Un Conseil extraordinaire des Ministres de la COMIFAC qui a pris d'importantes décisions qui vont marquer la vie de cette institution, notamment la nomination au Secrétariat Exécutif de MM **Raymond Mbitikon** et **Martin Tadoum** aux postes respectifs de Secrétaire Exécutif et de Secrétaire Exécutif-Adjoint;
- Le 6^e Forum du Développement Durable qui a rassemblé plusieurs partenaires institutionnels et économiques engagés pour le développement durable, dans un monde confronté à l'une des plus graves crises financières de son histoire ;
- Et maintenant se tient la réunion du Comité Consultatif Régional du PFBC qui permettra aux partenaires d'échanger sur les activités réalisées et planifiées au sein de notre partenariat et de réfléchir sur des approches réalistes et réalisables pour des appuis à apporter aux efforts que les pays du Bassin du Congo déploient dans le cadre de la COMIFAC, pour la conservation et la gestion durable de leurs ressources forestières.

Chers participants, les travaux de notre réunion aujourd'hui et ici à Brazzaville, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux du CCR de Bangui en mars 2008, sont principalement axés sur l'information, la communication et les échanges entre participants, ce qui permet de mettre à niveau tous les partenaires. Sans vouloir entrer dans les détails de l'agenda, qui se trouve devant vous, je voudrais seulement attirer votre attention sur le fait, qu'en dehors de tout cela, nous avons également essayé de réserver un peu de temps pour réfléchir sur certains aspects du développement forestier qui sont déterminants pour l'avenir de la foresterie dans le Bassin du Congo. Il s'agit, entre autres, de contribuer à définir la place à donner à l'exploitation forestière industrielle dans la gestion forestière durable.

C'est dire, Mesdames et Messieurs, que notre tâche au cours de cette réunion du CCR est ardue mais ô combien exaltante, car le succès des objectifs fixés par la Déclaration de Yaoundé en dépend. Il s'agira pour le PFBC de contribuer à mettre en place une gestion forestière qui profite

pleinement aux générations actuelles, mais qui n'hypothèque pas le capital forestier utilisable pour les générations futures.

Mais pour que la COMIFAC, qui est l'organe politique et technique, d'orientation, de coordination et de décision créé à cet effet puisse continuer à jouer pleinement son rôle, il lui faut des moyens techniques et financiers à la dimension des tâches qui lui incombent. Il est vrai que les coopérations bilatérales et multilatérales qui ont annoncé ou confirmé des contributions financières substantielles, continueront comme par le passé, à appuyer des actions prioritaires identifiées dans le plan de convergence, tant au niveau sous-régional que national, en conformité avec les politiques nationales en matière de conservation et de gestion des forêts. Les pays du Bassin du Congo pourront de leur côté largement bénéficier des mécanismes novateurs tels que l'échange de la dette contre la conservation, les prêts à long terme et les crédits de carbone.

Il n'en demeure pas moins vrai que pour le bon fonctionnement du Secrétariat Exécutif récemment renforcé et des institutions sous-régionales partenaires restructurées, les pays d'Afrique Centrale devront rendre opérationnel le mécanisme de financement autonome qu'ils ont unanimement adopté. Nous saluons au passage les pays qui ont déjà commencé à l'appliquer. Nous saluons également l'adhésion des nouveaux partenaires à notre initiative et encourageons les autres à faire de même. Nous saluons enfin le bon climat actuel de collaboration qui existe entre les pays du Bassin du Congo et les partenaires.

Tout en vous rassurant de la disponibilité des partenaires à accompagner la nouvelle Présidente en exercice et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dans la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé, je souhaite plein succès à nos travaux

Vive la coopération internationale !

Je vous remercie pour votre aimable attention.

3.2. Discours d'ouverture d'Yvonne Mboissona, Ministre des Eaux, Forêts, Chasse, Pêche et de l'Environnement de la République Centrafricaine, Président en exercice de la COMIFAC

- **Monsieur Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,**
- **Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales;**
- **Messieurs les Représentants des Bailleurs de Fonds ;**
- **Mesdames et Messieurs les Délégués ;**
- **Distingués Invités.**

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole en terre congolaise un mois seulement après Bangui, devant toute la grande famille de l'espace COMIFAC et les partenaires techniques et financiers venus pour assister aux travaux de la 6^{ème} Réunion du Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC). Je remercie très sincèrement tous ceux qui ont fait le déplacement de Brazzaville malgré leur calendrier chargé. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude car cette présence témoigne de l'intérêt accordé aux problèmes de gestion durable et de conservation des forêts dans notre espace commun.

En effet, cet atelier fait suite à celui organisé à Bangui en Mars dernier qui a permis de définir la Feuille de Route de la Facilitation Allemande, d'identifier les domaines d'intervention prioritaires, les thèmes majeurs du partenariat et les chefs de file par thème prioritaire. Ceci a conduit d'une part à la présentation des appuis financiers préconisés par les partenaires aux différents axes du Plan de Convergence de la COMIFAC pour la période 2008-2009 et d'autre part, à établir un calendrier de travail de la facilitation du partenariat sur la base des événements majeurs dans la sous région.

Les pays de l'espace COMIFAC ont pleinement conscience de la nécessité de conserver, de gérer et d'utiliser de manière durable leurs potentialités forestières et fauniques pour le bien être socio économique des populations ainsi que de l'importance de la bonne gouvernance dans lesdits secteurs. Cette vision combien salutaire, a conduit nos pays à aller vers l'harmonisation de leurs politiques forestières.

Les objectifs assignés au 6^{ème} Comité Consultatif Régional de Brazzaville permettront la prise en compte de cette option par la Facilitation Allemande dans le processus de planification et de recherche de solutions durables pour une meilleure contribution à la réalisation du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Mesdames et Messieurs ;
Distingués Invités.

La mise en place d'un mécanisme de légalité est de nos jours, une exigence de la gestion durable des ressources naturelles prônée par nos Gouvernements respectifs et les Agences de conservation partenaires. De même que le Développement Durable est devenu une priorité au niveau mondial, il constitue un sujet de préoccupation quotidienne pour chacun de nos pays.

C'est pourquoi en prenant la Présidence en Exercice de la COMIFAC, j'exhorte tous les pays membres à mettre en œuvre à entreprendre des différentes actions pour atteindre l'objectif qu'ils se sont fixés, à savoir la transparence environnementale. J'invite les autres partenaires à intégrer le PFBC pour qu'ensemble nous puissions sortir l'Afrique Centrale de la sphère de la pauvreté et nous mettre également dans le cadre du processus de réduction des effets pervers du changement climatique.

Nos pays ont aussi de grandes étendues de savanes qu'il faudrait mettre en valeur dans le cadre du processus REDD. Je compte sur les capacités des pays de la COMIFAC à identifier et développer des projets qui pourront s'intégrer dans ce cadre.

Nous tenons ainsi à remercier les Bailleurs de Fonds présents à ces assises pour leurs appuis multiformes aux principes de bonne gouvernance forestière, à la transparence dans la gestion durable de nos ressources forestières et au soutien du processus REDD.

**Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,**

La présence à cette réunion de Brazzaville d'autant d'Experts et de Spécialistes, venus des différents horizons est une source de diversité et par conséquent de richesse. J'ose espérer que la qualité et la pertinence des propositions de nos échanges qui découleront de nos échanges seront à la hauteur des attentes de nos pays respectifs.

Sur ce, je souhaite plein succès à nos travaux et déclare ouverts les travaux du 6^{ème} Comité Consultatif Régional.

Je vous remercie.

Annex 4 : Agenda indicatif des événements majeurs à venir

Date (jour/mois/an)	Sujet	Lieu	Organisé par
Novembre 2008			
05-07/ 11/2008	Position Afrique francophone CCC	Dakar	PNUD
06-07/11/2008	Atelier Zonage Aménagement	Kinshasa	MECNT
18-20/11/2008	Atelier de validation de l'Etat des Forêts	Kinshasa	FORAF
21/11/2008	Comité de Pilotage de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale	Kinshasa	FORAF
10-12/11/2008	Atelier sous-régional 2010 « Forest Resource Assessment »	Douala	FAO
10-13/11/2008	Réunion du Conseil du FEM (et soumission du programme pour le Bassin du Congo)	Washington	FEM
mi-novembre 2008	Position Africaine CCC	Alger	PNUD
Décembre 2008			
1-4 décembre 2008	Concertation formation Atelier Politique de Formation Régional	Douala	RIFFEAC
1-6 décembre 2008	COP Climat	Poznan/Pologne	UNCCC
Plus loin			
<i>Janvier-mars 2009</i>	Etude de faisabilité sur la certification/ perspectives de promotion de la gestion durable des forêts en AC	AC	KfW
<i>Février 2009</i>	CBFF 4th Governing Council Meeting	Yaoundé	AfDB
<i>Avril 2009</i>	2 nd Call for CBFF Concept notes	Tunis	AfDB
<i>Avril 2009</i>	UN Forum on Forests (UNFF/FNUF)	New York	UN
<i>Juin 2009</i>	Conseil FEM / discussions sur reconstitution	Washington	FEM
<i>Octobre 2009</i>	2ième conférence sur la conservation et gestion des forêts	Bata	Guinée Equ- RAPAR
<i>Novembre 2009</i>	Congrès Forêts Mondial	Buenos Aires	FAO
<i>Novembre 2009</i>	Conseil FEM/ discussions sur reconstitution	Washington	FEM

Date (jour/mois/an)	Sujet	Lieu	Organisé par
<i>Décembre 2009</i>	COP Post Kyoto « Climate Change Convention »	Copenhague	UNFCC